COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DU

GROUPE ROMAND DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

Séance du 30 novembre 1941

A BERNE

Président : M. Ch. Favez.

Membres présents. — MM. R. Baumgartner, J. Béranger, D. van Berchem, J.-P. Borle, Mlle E. Bréguet, M. F. Byrde, M. l'abbé E. Cantin, M. P. Collart, M. l'abbé E. Dutoit, Mlle J. Ernst, MM. Ch. Favez, A. Ginnel, W. Gunning, M. Jeanneret, A. Labhardt, L. Mauris, Mlle M.-J. Mercier, MM. R. Monnard, M. Niedermann, J. Nussbaum, A. Perrenoud, Mlles J.-M. Perrenoud, L. Perrollaz, M. D. Piguet, M. le chanoine A. Pittet, MM. G. de Plinval, J. Reymond, Mlle Chr. Robichon, MM. E. Rogivue, H. Stehlé, S. Vautier, Mme A. Virieux, Sœur A.-Th. Yerly.

A ces membres du Groupe s'étaient joints : M. l'abbé Carrier, Mmes Dumur, Favez, M. R. Feller, Mme Labhardt, M. G. Méautis, Mlle A. Niedermann, M. Virieux, quelques étudiants de Neuchâtel et, après la séance administrative, MM. Debrunner, Tschumi et Wili, de l'Université de Berne.

Séance administrative.

M. Favez ouvre la séance en saluant la présence d'un helléniste, M. G. Méautis, professeur à l'Université de Neuchâtel. Pour raison de santé, M. A. Oltramare n'a pu se joindre à ses collègues ; aussi M. Favez propose-t-il de lui envoyer un télégramme de sympathie et d'affection.

Le procès-verbal de la séance précédente lu et adopté, on passe aux rapports sur l'exercice 1940-1941. M. Favez souhaite la bienvenue aux douze membres nouveaux. Malgré quelques démissions, le Groupe romand s'accroît. M. Favez rappelle les travaux publiés pendant cette période par MM. D. van Berchem, P. Collart, A. Labhardt, M. Niedermann, G. de Plinval. Il donne ensuite quelques nouvelles de MM. J. Marouzeau, Wuilleumier, Yon. — Les rapports de la trésorière et des vérifi-

cateurs des comptes sont lus et adoptés. Au nom du Comité, M. Favez propose alors la modification d'un article des statuts, pour séparer les fonctions de secrétaire et de trésorier. Cette proposition acceptée à l'unanimité, on procède à l'élection du Comité pour 1942-1943. L'Assemblée réélit tout le Comité en y ajoutant comme trésorier M. J. Reymond, professeur à Porrentruy.

Le Comité est donc composé de MM. Ch. Favez, président ; M. Niedermann, vice-président ; Mlle E. Bréguet, secrétaire ; M. J. Reymond, trésorier.

Le Groupe romand se réunira à Vevey ou Montreux pour sa séance de printemps ; à Genève, en novembre 1942.

Des messages de M. P. Fabre et de M. J. Marouzeau sont transmis par M. le chanoine A. Pittet et Mlle J. Ernst. M. Favez les prie de rappeler à l'un et à l'autre le bon et fidèle souvenir de leurs amis de Suisse.

Mlle J. Ernst informe l'Assemblée de diverses publications, en France : la « Stylistique française » et les « Récréations latines » de M. Marouzeau ; l' « Année philologique », comprenant la bibliographie de 1939. Le fascicule de 1941 de la *Revue des Études latines* est en préparation.

Au début de la seconde partie de la séance, M. Favez exprime aux professeurs bernois présents le plaisir qu'éprouvent tous les membres du Groupe romand à recevoir parmi eux des Confédérés suisses allemands.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. D. van Berchem, professeur à l'Université de Lausanne, présente une communication sur *L'authenticité des premiers vers de l'* « *Énéide* ». Les quatre vers qui, selon Suétone-Donat, rapportant un renseignement du grammairien Nisus, auraient constitué le début primitif de l'*Énéide* (*Ille ego qui quondam*, etc.) ont donné lieu à un long débat entre les philologues : les uns les tiennent pour authentiques, les autres croient à une falsification. La critique à laquelle on les a le plus souvent soumis (langue, style, convention épique, etc.) est toute subjective et ne conduit à aucune conclusion définitive. Plus efficace serait assurément un rapprochement avec un autre texte bien identifié. On n'a pas remarqué jusqu'ici la correspondance du *prooemium* de l'*Énéide* avec Horace, *Sat.* II, 1, 13 sq. : cet auteur affirme sa résolution de ne pas écrire d'épopée ; l'autre d'en écrire une. Si l'on considère l'analogie des deux textes, la coïncidence de leurs dates respectives, le retour, à une place caractéristique, de l'épithète épique *horrentia*, on doit penser que les premiers vers de l'*Énéide* sont inspirés de la satire d'Horace. En les écrivant, Virgile manifestait l'appréhension qu'il avait à écrire une épopée, appréhension qui nous est connue par d'autres témoignages, et que

les amis du poète s'efforçaient de combattre, ainsi que le montrent les vers de Properce, II, 34, 59 sq. C'est sans doute Virgile lui-même qui, lors d'une revision ultérieure de son poème, a jugé nécessaire d'en corriger le début.

— M. Favez remercie M. van Berchem de la contribution intéressante qu'il apporte à l'examen de cette question, et donne la parole à M. Wili, de Berne, spécialiste de Virgile. La satire d'Horace à laquelle M. van Berchem fait allusion est de l'an 30. Quant à la pièce de Properce, II, 34, est-elle en relation avec le début de l'*Énéide* ou avec le VI^e^ livre? Peu importe. Properce est mort vers l'an 26, et rien ne donne l'idée de la date à laquelle les premiers vers de l'*Énéide* ont été composés. Peut-être Auguste, après l'adieu des *Géorgiques*, demande-t-il un nouveau chant, et Virgile lui répond-il par ces quatre vers. Mais nous ne pouvons le savoir.

— M. G. Méautis se demande si la question de ces quatre vers n'est pas liée au problème du préambule. Il pense à Hésiode (Théogonie), à Callimaque, et surtout à Théocrite, dont quatre vers rappellent étonnamment ceux de Virgile.

— M. Niedermann rappelle que l'*Énéide* fut éditée par Varius et Tucca, auxquels Auguste fit un devoir strict de respecter scrupuleusement le texte. Ce début se trouve dans un manuscrit remontant à l'époque carolingienne, à un moment où le sentiment de son inauthenticité était émoussé. Il pourrait avoir été suggéré à son auteur par l'épitaphe, ou quelque anonyme pourrait avoir eu l'idée de rappeler par ces quatre vers les deux chefs-d'œuvre antérieurs. Tout repose sur une affirmation du grammairien Nisus, dont il faudrait examiner de plus près la personnalité.

— M. van Berchem répond que Nisus est un personnage assez insaisissable. Mais son témoignage est recueilli par Suétone qui tient la plupart de ses renseignements de Probus, et Probus est une autorité.

— M. de Plinval est frappé de la manière gauche dont Virgile définit les *Géorgiques* dans ces quatre vers, quand on les compare aux derniers des *Géorgiques*. Ils semblent être plutôt une soudure faite par un anonyme.

II. — M. l'abbé E. Dutoit, professeur au collège Saint-Michel, à Fribourg, expose ensuite *Quelques généralisations de portée psychologique et morale dans l'* « *Histoire romaine* » *de Tite-Live*. Il y a lieu, comme le fait M. Bayet dans l'introduction à son édition de Tite-Live (p. xxxviii), de revenir sur le jugement trop sévère de « tant de critiques dédaigneux qui refusent à Tite-Live toute hauteur de réflexion ». Tite-Live s'est efforcé, lui aussi, de faire apparaître dans les événements les constantes qui sont celles de l'homme éternel. Parfois, ses généralisations ne sont que des

réflexes de moraliste né, des sortes de tics, comme il s'en trouve dans son style (voir l'emploi de *satis*, XXII, 4, 4-7). Mais les fréquentes généralisations du type VII 27, 1 : « Exercitibus dimissis cum et foris pax et domi concordia ordinum otium esset, *ne nimis laetae res essent*, pestilentia civitatem adorta... », introduisent dans la considération des événements et du cours de l'histoire une curieuse idée de finalité. Tite-Live a, sur le rôle de la Fortune, la même idée que le *Romanus homo* d'Ennius (An. 344) et que Scipion Émilien (*De Officiis*, I, 90). Il a aussi l'impression d'un éternel retour d'événements semblables (III, 10, 8). A l'occasion, il donne de la politique romaine d'expansion (XXII, 13, 11 ; V, 27, 12) la même justification morale que Cicéron, s'inspirant de Panaetius, en donne dans son *De Republica*, III, 37. La comparaison de Tite-Live, XXII, 13, 11, avec Polybe, III, 90, met en relief la part de réflexion personnelle propre à l'historien romain. En somme, Tite-Live ne fut pas plus étranger à toute considération philosophique sur le gouvernement de Rome que les contemporains d'Auguste qui relisaient le *De Republica*.

— M. Favez remercie M. l'abbé Dutoit de son étude si fouillée et si fine, et regrette que le temps n'en permette pas la discussion.

III. — M. M. Niedermann, professeur à l'Université de Neuchâtel, donne quelques renseignements sur *Les origines et les vicissitudes de la collection des manuscrits de Bongars, conservés à la Bibliothèque municipale et universitaire de Berne*. La partie la plus importante vient de l'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire. Elle s'enrichit à partir du IX^e^ siècle surtout, sous l'impulsion de Théodulphe et d'Alcuin. Lors des guerres de religion, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, elle fut soustraite au pillage de soldats huguenots par un calviniste, Pierre Daniel, qui la transporta à Orléans. A sa mort, elle fut achetée par Jacques Bongars et Paul Petit. Ce dernier vendit son lot à la reine Christine de Suède. Bongars, philologue et, dès 1585, ambassadeur d'Henri IV auprès des princes protestants d'Allemagne, mit à profit ses voyages, achetant partout manuscrits et volumes imprimés. En 1628, J. Gravisset, qui avait hérité de son père la bibliothèque de Bongars, en fit don à la ville de Berne.

— Un déjeuner réunit ensuite les membres du Groupe romand et quelques-uns de leurs collègues bernois.

L'après-midi fut consacrée à la visite des manuscrits de Bongars, sous la conduite de M. H. Bloesch, directeur de la Bibliothèque de Berne. Puis M. O. Tschumi, conservateur du Musée historique, montra et expliqua aux latinistes romands les deux remarquables mosaïques romaines découvertes récemment près de Berne.